

N/réf. : PD/22-608  
Affaire suivie par : Sotheany VAN  
Tél. : 01 40 08 17 03  
Mel : pderommelaere@ascquer.fr

**Profilafröid**  
2 rue de Beauvais  
60930 BAILLEUL/THERAIN  
France

A l'attention de Monsieur Vroylandt,

Paris, le 28 février 2022

**Objet** : Marque NF058 – Equipements de la route  
Renouvellement  
BN4

**PJ** : Certificats de droits d'usage NF

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les certificats de droits d'usage NF arrivant à échéance le 28 février 2022.

Ces certificats vous sont adressés sous réserve de la conformité des produits aux résultats des audits et des essais périodiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Délégué Général  
  
Pierre ANELLI

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 11/02/2008 sous <b>N°BN4-13-01</b> <b>RENOUVELLEMENT AU : 01/03/2022</b>	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>BARRIERES DE SECURITE</b>
<p>Adresse du titulaire : <b>PROFILAFROID</b> 2 rue de Beauvais  60930 BAILLEUL/THERAIN France</p> <p>Cette décision atteste, après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF058 révision 10 et aux annexes de certification NF058 "Dispositif de retenue" révision 7</p> <p><i>Lisse inférieure 70x85x3</i></p> <p>La fiche technique du 25/11/2009 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2023 sous réserve des contrôles effectués par ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;"><b>Pour l'ASCQUER</b> <b>Le Délégué Général</b> <b>Pierre ANELLI</b></p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 11/02/2008 sous <b>N°BN4-13-02</b> <b>RENOUVELLEMENT AU : 01/03/2022</b>	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>BARRIERES DE SECURITE</b>
<p>Adresse du titulaire : <b>PROFILAFROID</b> 2 rue de Beauvais  60930 BAILLEUL/THERAIN France</p> <p>Cette décision atteste, après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF058 révision 10 et aux annexes de certification NF058 "Dispositif de retenue" révision 7</p> <p><i>Lisse moyenne et supérieure 100x100x4</i></p> <p>La fiche technique du 25/11/2009 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2023 sous réserve des contrôles effectués par ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;"><b>Pour l'ASCQUER</b> <b>Le Délégué Général</b> <b>Pierre ANELLI</b></p> 	